

Réf. n° 047/LCTT/PG/23

PROCES VERBAL N°1/23

OBJET: réunion du conseil de ligue n° 1/23

DATE: mardi 28 février 2023 à 17.00

ORDRE DU JOUR:

1. Validation du PV N°3/22 & n°4/22 électro
2. Adoption du rapport moral à présenter à l'AG (envoyé à tous les membres)
3. Adoption du compte financier 2022 à présenter à l'AG (envoyé à tous les membres)
4. Adoption du budget prévisionnel à présenter à l'AG incluant les tarifs (envoyé à tous les membres)
5. Commission sportive :
 - Critérium du Calédonie Elite Tour : Proposition d'Organisation de tableau Doubles
 - Proposition de Stage promotionnel sur 1 journée dans les différents clubs, pendant lequel les membres du Club recevant peuvent venir observer puis assister. Format proposé :
 - Faisabilité d'un Stage d'Entraînement Elite à Koumac : dates , logistique, etc ...
 - Possibilité d'organiser des séances individuelles ou en petit groupe pour les présélectionnés aux disponibilités difficiles (ne pouvant se libérer au moment des entraînements Elite du soir) => Budget ? (Effectif de ces présélectionnés n'a pas encore été fait)
 - Salaire Coach (travailleurs indépendants) durant événement international : Océanias Championnats de NZ, Jeux du Pacifique
 - Equipe féminine en T1 et règlement
 - Préparation des paraTT pour les JDP
 - Listes Excellence CTOS
6. Découverte ParaTT mercredi 22/03
7. Commission mixte détection
8. Pression sur une joueuse par le coach (INKTT)
9. Nouvelle formule du top8 Dacia
10. Interdiction de fumer et vapoter dans l'enceinte de la salle Noyant (extérieur et intérieur)
11. Cas de Colleen Bourjade (Coach Oceania)
12. Inventaire et rangement de la salle
13. Mutations 2023
14. Calendrier 2023
15. Nomination des JA saison 2022
16. Qualification Jérémy Dey Singapore Smash
17. Absence membres CDL
18. Prochain CDL

Présents par vote électronique: GILLMANN (Président), Claude HUGOT, Jérémy DEY, Benoît COQUELET, Anaïs PAUL, Julie WANEGUI, Philippe BONNEFOIS, Adrien PERROT, Adrien CERVEAUX

Absents Excusés: Fabianna FAEHAU, Stan ETIENNE,

Absent:

Début à 17.23

1. Adoption des PV N°3/22 & 4/22 (Validation de la liste des présélectionnés pour les JDP 23)

Le CDL a validé les PV n°3/22 du 05/11/22 et n°4/22 du 23/11/22

POUR : 6 CONTRE : 0 ABST : 0

2. Adoption du rapport moral à présenter à l'AG (envoyé à tous les membres)

Le CDL a validé le rapport moral à présenter à l'AG

POUR : 6 CONTRE : 0 ABST : 0

3. Adoption du compte financier 2022 à présenter à l'AG (envoyé à tous les membres)

Le CDL a validé le rapport financier à présenter à l'AG

POUR : 6 CONTRE : 0 ABST : 0

4. Adoption du budget prévisionnel à présenter à l'AG incluant les tarifs (envoyé à tous les membres)

TARIFS 23

Participation des joueurs pour les déplacements prévus par le projet sportif de la ligue:

- 50% maximum des frais de déplacement
- Les joueurs peuvent solliciter des aides complémentaires auprès des clubs, des comités provinciaux et des sponsors.
- La participation financière des joueurs pourra être réduite de 10% s'ils animent des séances d'entraînement au sein de leur club, comité provincial ou ligue de manière régulière.

Scolaires et organismes non affiliés à la ligue:

2 000 F/h à raison de 2 classes ou organismes dans la salle (tarifs fixés par la mairie)

Clubs affiliés à la LCTT:

500F/h à raison de 2 clubs maximums par créneau horaire

Accès des licenciés à la salle Noyant hors créneaux hebdomadaires des clubs:

Pour tous les clubs de NC: Forfait annuel de 15 000F à payer par les clubs pour accès libre à la salle pour les licenciés du club en dehors des créneaux déjà programmés de début de saison. Les joueurs pourront recevoir un badge et la clef pour l'accès au bureau des entraîneurs sous le couvert de leur club moyennant la caution de 5000 F. Ils ne sont pas prioritaires par rapport aux scolaires. Les joueurs des clubs ayant réglé ce forfait annuel pourront louer les services d'un entraîneur diplômé d'état. Les cautions sont gérées par la Ligue.

Pour les joueurs non licenciés qui prennent des cours avec un entraîneur patenté:

Obligation que l'entraîneur prenne une assurance professionnelle et KBIS pour donner ses cours. L'accès à la salle par l'entraîneur patenté est soumis aux mêmes règles que les clubs : location de la salle obligatoire à l'année pour un prix forfaitaire de 15 000F et la caution de 5 000 F à régler pour le badge et la clé.

Les joueurs licenciés qui ne satisfont pas aux conditions précédentes devront régler 500F/h

Caution badge: 5 000F/badge pour tous les utilisateurs

Pour les scolaires et les organismes extérieurs une convention devra être signée avant la programmation des badges.

Pour les clubs et CP, le paiement se fera en fin de chaque semestre pour les créneaux hebdomadaires. Les stages et formations seront facturés ponctuellement.

Le forfait de 15 000F hors créneaux horaires devra être réglé lors de la demande.

Arrivée de Julie et Anaïs à 17.18

Frais arbitrage (déplacement + repas)

JA/ 10 000F/journée 5000F/1/2 journée

Indemnisation arbitres	Nb de matches arbitrés				Indemnisations			
	AC	AR	AN	AI	Arbitre Club	Arbitre Régional	Arbitre National	Arbitre International
tarif / match arbitré					50	60	80	100
prime / niveau diplôme					500	1000	1500	2000
nombre de tables	10							
nombre de créneaux horaires	20							
nb total maxi de matchs possibles	200							
nb d'arbitres par catégorie		15	7	0	3			
nombre total de matchs arbitrés	141	100	28	0	13			
indemnités					7500	8680	0	7300
							23480	

La proposition de Claude Hugot devra être testée lors d'un prochain Top après la création d'Tableau de gestion Excel

Déplacement: 50F/km

Forfait repas: 3000F/repas

Forfait hébergement: 13000F/nuit

	SALAIRE HORAIRE BRUT	CONGE PAYE 10%	SALAIRE HORAIRE BRUT TOTAL	RETENUE SALARIALE 13,59%	SALAIRE HORAIRE NET PAYE	CHARGES PATRONALES 37,915%	PRIX DE REVIENT HORAIRE LCTT
BEES 1 & 2 + FORMATEURS DIPLOMES	2104	210,4	2314,4	315	2000	878	3193
ENTRAINEUR FEDERAL	1368	136,8	1504,8	205	1300	571	2076
JA 3 (3h/compétition)	2104	210,4	2314,4	315	2000	878	3193
ARBITRE INTERNATIONAL Indemnité /jour	1368	136,8	1504,8	205	1300	571	2076

Le CDL a validé le budget prévisionnel à présenter à l'AG intégrant les tarifs ci-dessus modifiés (surlignés)
POUR : 8 CONTRE : 0 ABST : 0

Arrivée de Jérémie à 18.17

5. Commission sportive :

Critérium du Calédonie Elite Tour : organisation de tableau Doubles afin de tester les doubles pour les JDP à l'initiative des clubs.

Les tableaux U9 / U12 / U15 / U18 / Vétéran / ParaTT / D3 / D2 / D1 se jouent le samedi

Si POT trop dense, quelles catégories conserver ? enlever ? reporter ?

Les tableaux obligatoires restent : 1 tableau U15X, PARATTX, D1, D2, D3 et l'égalité des récompenses en messieurs et dames. Les autres tableaux sont laissés à l'initiative des organisateurs.

Têtes de Série définies par Cumul de la Moyenne Jouée du Classement NCL (TDS 1 a le plus haut score)

Proposition de Stage promotionnel sur 1 journée dans les différents clubs, pendant lequel les membres du Club recevant peuvent venir observer puis assister. Format proposé :

Entraînement Samedi de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30

Matches Poule Dimanche de 8h30 à 10h30 puis relance avec les joueurs du Club de 10h30 à 11h30

Repas de cohésion

A gérer entre la commission sportive et les clubs volontaires: Disponibilité des salles, Cahier des charges (Nombre de tables, de séparations, lumières, etc ...)

Faisabilité d'un Stage d'Entraînement Elite à Koumac : dates , logistique, etc ... à voir avec INKTT

Possibilité d'organiser des séances individuelles ou en petit groupe pour les présélectionnés aux disponibilités difficiles (ne pouvant se libérer au moment des entrainements Elite du soir) => Budget ? (Effectif de ces présélectionnés n'a pas encore été fait) à voir au cas par cas

Salaire Coach (travailleurs indépendants) durant évènement international : Océanias Championnats de NZ, Jeux du Pacifique

Comment s'organisent les Ligues et le CTOS pour les Entraîneurs indépendants ?

Réponse CTOS :

Les congés sportifs des entraîneurs bénévoles ne nécessitent pas l'inscription sur la liste d'excellence. Les ligues 2 mois avant le déplacement font une demande à la djsnc (FX Turpin) pour avoir une attestation d'éligibilité au dispositif des congés sportifs entraîneurs en précisant les dates du déplacement et la compétition, objet du déplacement.

Muni de l'attestation les entraîneurs demandent un congé sportif à leur employeur (modèle de courrier sur notre site internet) si possible avec maintien de la rémunération (plus intéressant pour toutes les parties).

Après le déplacement l'employeur (ou le salarié si le salaire n'a pas été maintenu) fait une demande d'indemnisation au CTOS en fournissant l'attestation djsnc, l'attestation de participation, la fiche de salaire, ... (liste sur notre site web.

Pour un patenté, c'est encore plus simple mais les pièces à fournir sont différentes

Les entraîneurs bénéficient d'un maximum de 18 jours par an.

Ci-après le lien vers notre site web sur lequel il manque la partie entraîneur, mais les courriers types et pièces à fournir sont les mêmes <https://ctos.nc/conges-sportifs/>

Règlement T1 :

Le CDL a validé le règlement de la T1 proposé (en pièce jointe) et les tarifs suivants :

Inscriptions : 10000F/équipe et caution 10000F/club

POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

Équipe féminine en T1 : Elle devra jouer sous les couleurs de l'INKTT afin de donner du sens au cadre territorial au championnat

Quelle formule adoptée ? (voir règlement Philippe BONNEFOIS)

4 joueurs : 8 Simples + 2 Doubles ?

4 joueurs : 16 simples + 2 doubles ?

Préparation des ParaTT pour les JDP

Seul le créneau ASM du mercredi après-midi (17h-19h) s'occupe de les encadrer (Cathy)

Le CDL prend en charge les factures de Cathy pour le créneau ASM du mercredi de 17h à 19h jusqu'aux JDP

POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

Listes Excellence CTOS

Performance

Quota : 10	
Nom	Prénom
1 PERROT	ADRIEN
2 DEY	JEREMY
3 FAEHAU	FABIANNA
4 LA	LORIE
5 WANEGUI	JULIE
6 PAUL	ANAI
7 CLOUET	OLIVIER
8 LAI VAN	Léa
9 MORISSEAU	Jérôme
10 LUSSIEZ	Véronique

Avenir

Quota : 9		
Nom	Prénom	Date de naissance
1 GALINIE TORREGROSA	NOA	25/09/09
2 QUINNE	RAPHAEL	03/07/08
3 COQUELET	Eloi	24/03/06
4 IAICHOUCHEN	LUCIEN	22/09/09
5 LEVEQUE	AGATHE	20/03/07
6 NASRODIN	Yvonne	05/03/13
7 NASRODIN	Maël	06/05/10
8 LE LEANNEC MEL	Bastien	13/06/09
9 CHAMBOREDON	Joshua	23/12/07

Cadres Techniques

Rang	Nom	Prénom	Qualification fédérale (intitulé exact)
1	BONNEFOIS	Philippe	Arbitre International
2	ESTIENNE	Philippe	Arbitre International
3	HUGOT	Claude	Arbitre International

Liste établie et proposée au CDL pour vote

Le CDL valide les listes excellence ci-dessus

POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

6. Découverte ParaTT mercredis 22/03 & 31/05

Intervention Cathy payée par la ligue

Participation ACSAH

7. Commission mixte : développement & détection

2022 / 2023

Scolaire 2023

- Nouméa : créneaux connus mais en attente de savoir comment on utilise le créneau du lundi (scolaire ou classe sportive)
- Créneaux en cours d'analyse pour PAITA
- Créneaux connus pour Dumbéa
- En cours d'analyse pour le Mont dore.
- Difficulté pour lancer La Foa en période 1

Budget participatif

Bilan

bilan intermédiaire Ok

Bilan final fait pour impact 2024, mettre forme pour P Sud.

Nouveau projet 2023

Projet lauréat 2023

Identifier les écoles (à terminer)

Rencontrer les directeurs (en cours pour les écoles identifiées sauf Leriche (mars 2023) et Briquèterie et Ohlen (changement de directeur)

Un collègue (Gabriel PAITA)

Tables livrées 2ème quinzaine d'avril

2023 : projet PEP 5 000 pour Province Nord

Pour mémoire Patrick a finalisé le dossier Impact 2024 (financement du fonctionnement)

Plan de performance

Projet de performance (dossier corrigé par FFTT et envoyé à l'État (Ballanger)

Définir responsabilité pour 2023

Envisager Oceania Hopes Week 2023 ou autres ?

Présentation le plus vite possible aux institutions

Volet Détection

Mise en place du groupe espoir
Stage rentrée ok
Finaliser le projet
Contractualiser avec les parents.
Faire valider les responsabilités et quelques éléments de méthode
Faire le point sur les disponibilités budgétaires.

CPEF Sud

En cours de formalisation

CPEF Nord

Je dois reprendre les discussions avec Fabi
Contacter P Nord

Classes sportives

DJSNC
2022 ok
2022 reportage Télé ok
2023 à revoir dans le cadre
du financement 2023
et des relations avec la DES P Sud
Réunion bassin 2022 (Ecoles)
Dumbéa (fait Paul Duboisé + Higginson)
Païta Jeudi 29 9h00 – 11h00
Mont-Dore Briquèterie 29 septembre 13h00
Nouméa (Leriche, dupont, Franc) ... Pas de réponses
Réunion bassin 2023
Dumbéa (fait Paul Duboisé + Higginson PROJET DÉCALÉ d'une année
Païta
Revoir directrice Ohlen (changement de directeur)
Analyse des créneaux donné par la mairie avant mise en route
mise en route rentrée avril 2023, après sélection CPEF
Mont-Dore Revoir directrice Briquèterie (changement de directrice) avec P Bonnefois
Nouméa (Leriche,) RDV 7 mars

USEP

Une école Une table : 2 écoles pour NC Kala-Gomen et Griselli
Reconduction de mercredi ping à Païta (à partir 23 août)

UNSS

Reconduction convention Dumbéa rivière (coll. Katiramona)
Prise en compte du calendrier UNSS dans le calendrier annuel.
Discussion avec Gabriel PAITA

Matériel

2022
Trouver un référent par club (ok)
Faire le point avec magasins (ok)

Benoit

Mister Ping : pas de réponse.
REVSPIN : pas de réponse.

Chripau

Joola : ok
Cornilleau : ok

Friendship : refus à l'époque, mais accord de principe depuis donné à case à corder et à moi.

Case à corder

Butterfly : Négociations en cours
Friendship : Accord de principe
Joola : a répondu mais je n'ai pas d'info
Cornilleau : ok

Licorne

Cornilleau : ok
Giant Lion : Accord de principe (problème sur la cherté du fret interne non résolu)
Tennisdetable11 (France) : refus
Case à corder + licorne
STAG : Accord de principe (problème sur la cherté du fret non résolu)
Wacksport : Accord de principe
Spin-one : Accord de principe
Isi log
Travaillera avec nous pour STOG
Rencontre avec Case à corder
Procédure d'appel d'offre menée à terme
4 réponses
Case à corder remporte le lot CPSTT
Discussion avec la Licorne pour PEP 5000 2023
2023
la licorne
Partenariat
Donic
CTTMD
Case à corder
Partenariats
Tibhar
PTT
Accord avec Butterfly Australie.
Va constituer un stock en magasin
Sera présente sur certaines manifestations

8. Pression sur une joueuse par le coach (INKTT)

Le comité directeur de l'Inktt souhaite qu'un point soit abordé lors du Prochain CDL de la ligue. Vincent Bigotte a demandé à une des présélectionnées de L'INKTT de laisser sa place à Cathy pour le top 6 dernier. Chose qu'elle a refusé car elle veut prétendre à une sélection... Coleen nous a informé de ce fait. La commission sportive a été alertée. L'INKTT souhaite que toutes formes de pression cessent. Sa « maladresse » comme certains disent commence à déranger. Laissons chacune prétendre à une sélection.

Le CDL a pris connaissance des faits et a été informé par la commission sportive que ce problème a été réglé en interne. Les entraîneurs sont payés pour entraîner les joueurs désignés par la ligue sans pouvoir les choisir, ni les sélectionner.

9. Nouvelle formule du top8 Dacia

La formule du TOP8 actuelle est illisible par les médias et les sponsors. Il faudrait utiliser la formule master au tennis : 2 poules de 4, ½ F croisés + F pour places 1 à 4 et idem pour places 5 à 8.

Le CDL adopte la nouvelle formule pour le Top 8 Dacia
POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

10. Interdiction de fumer et vapoter dans l'enceinte de la salle Noyant (extérieur et intérieur)

Le CDL valide l'interdiction de fumer et de vapoter dans l'enceinte de la salle Noyant (intérieur et extérieur)
POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

11. Cas de Coleen Bourjade (Coach Oceania)

Coleen n'a jamais remis le rapport des Océanias ni le compte rendu de ses coachings. Le rapport a été rédigé par Anaïs. Coleen a eu l'intégralité des frais payé par la ligue (109 315 F) ;

Peut-on envisager une sanction financière (remboursement de l'intégralité ou partie des frais engagés) ou simplement un rappel au sens de responsabilité.

Le CDL a décidé d'envoyer un courrier à Colleen mettant en avant son coaching apprécié mais en déplorant son sens de responsabilité envers la ligue : 8 pour Abst : 1

12. Inventaire et rangement de la salle

Cet inventaire peut être confié à Roland Djaoua à condition de préparer un fichier Excel facile à renseigner

13. Mutations 2023

4 mutations ont été enregistrées :
Mercadal ASM vers CTTMD
Clouet ASM vers CTTMD
Leveque ASM vers OL
Gravelin CTTMD vers OL

Pour rappel le formulaire de mutation doit être envoyé à lcttk@canl.nc

14. Calendrier 2023

Version du 26 février sur le site web de la ligue

15. Nomination des JA 1^{er} semestre 2023

Coupe d'Été 18/02: Patrick

Coupe NCL 25/02: Jérémy

ASO Elite 18-19/03 : Patrick

ASM Elite 15-16/04 : Claude

TOP6 sélection : 22/04 : Patrick

Internationaux 6-7/05 : Claude

PAITA Elite 3-4/06 : Claude

16. Qualification Jérémy Dey Singapore Smash

La ligue peut-elle aider financièrement Jérémy en sachant qu'une partie des frais sur place sont prises en charge maxi 50000F

17. Absence membres CDL

Claude HUGOT du 3 au 20 mars inclus

Stan ETIENNE actuellement absent

Patrick GILLMANN du 28 avril au 18 juin

Philippe BONNEFOIS du 27 mai au 28 juin

18. Prochain CDL

Le CDL a décidé de fixer le prochain CDL au samedi 29/04/23 à 9.00 présidé par le Vice-président délégué
POUR : 9 CONTRE : 0 ABST : 0

Fin de la réunion à **21.50**

Destinataires in fine:

Patrick GILLMANN (Président), Claude HUGOT, Adrien CERVEAUX, Philippe BONNEFOIS, Fabianna FAEHAU, Anaïs PAUL, Jérémy DEY, Stan ETIENNE, Julie WANEGUI, Benoit COQUELET, Adrien PERROT, Clubs affiliés, CPSTT, CTOS

La Secrétaire



Anaïs PAUL

Le Président



Patrick GILLMANN